



Strasbourg, 2 juillet 2009

**Greco (2009) 13F**

**43<sup>ème</sup> Réunion Plénière du GRECO**  
(Strasbourg, 29 juin – 2 juillet 2009)

**DECISIONS**

Lors de sa 43<sup>ème</sup> Réunion Plénière (Strasbourg, 29 juin – 2 juillet 2009), le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) :

1. adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le Rapport de synthèse de la réunion (Greco (2009) 14F) ;

#### Informations

2. prend note des informations fournies par le Président et le Secrétaire Exécutif (cf. le Rapport de synthèse de la réunion - Greco (2009) 14F) ;

#### Premier et Deuxième Cycles d'Evaluation conjoints

3. adopte le Rapport d'Evaluation des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur l'Italie (Greco Eval I/II Rep (2008) 2F) ;
4. invite les autorités de l'Italie à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication du rapport mentionné à la décision 3 ci-dessus ;

#### Troisième Cycle d'Evaluation

5. adopte les Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle sur :
  - la Lituanie (Greco Eval III Rep (2008) 10F – Thèmes I et II) et
  - le Danemark (Greco Eval III Rep (2008) 9F - Thèmes I et II) ;
6. invite les autorités de la Lituanie et du Danemark à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication des rapports mentionnés à la décision 5 ci-dessus ;

#### Deuxième Cycle d'Evaluation

7. adopte les Addenda aux Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur :
  - la Bulgarie (Greco RC-II (2007) 4F Addendum) ;
  - l'Allemagne (Greco RC-II (2007) 3F Addendum) ;
  - la Lituanie (Greco RC-II (2007) 5F Addendum) ;
  - Malte (Greco RC-II (2007) 6F Addendum) et
  - la Suède (Greco RC-II (2007) 1F Addendum) ;
8. invite les autorités de la Bulgarie, de la Lituanie, de Malte et de la Suède à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication des rapports mentionnés à la décision 7 ci-dessus ;
9. note avec satisfaction que les autorités de l'Allemagne autorisent la publication du rapport mentionné à la décision 7 ci-dessus ;

#### Echange de vues

10. tient un échange de vues avec M. Jakub BORATYŃSKI, Chef d'Unité Lutte contre la criminalité organisée, Direction générale Justice, liberté et sécurité, Commission européenne ;

### Table ronde

11. tient une brève table ronde sur les implications possibles pour le GRECO du « Programme de Stockholm » (Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil – Un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens, 10 juin 2009) ;
12. souligne la nécessité d'une coopération plus étroite entre le GRECO et les institutions pertinentes de l'Union européenne afin d'éviter des duplications et de promouvoir des synergies ;

### Budget 2010

13. approuve les Propositions budgétaires pour 2010 (Greco (2009) 12F) et charge le Secrétaire Exécutif de les transmettre au Secrétaire Général pour examen par le Comité du Budget, avant leur transmission au Comité Statutaire pour adoption ;

### Calendrier des prochaines réunions

14. note que le Bureau tiendra sa 50<sup>ème</sup> réunion à Strasbourg, le 22 septembre 2009 ;
15. décide de tenir sa 44<sup>ème</sup> Réunion Plénière à Strasbourg, du 6 au 8 octobre 2009, après la Conférence du 10<sup>ème</sup> Anniversaire du GRECO (5 octobre 2009).